

Inscriptions à l'École Rentrée 2025



Jeudi 15 mai (9h-17h30)
Vendredi 16 mai (17h-18h30)
ou sur RDV

Sont concernés :

Les enfants nés en 2022.

Les enfants arrivant sur la commune, déjà scolarisés sur une autre école.

Documents nécessaires :

certificat d'inscription de la mairie, signé par le maire
livret de famille

pages vaccinations du carnet de santé

photocopie du droit de garde pour les parents séparés

certificat de radiation pour les enfants arrivant d'une autre école.

Les enfants inscrits à l'école cette année, n'ont pas besoin d'être réinscrits.

Ecole Primaire Prosper Bault
Élémentaire : 03 86 39 22 59
Maternelle : 03 86 39 27 36
0580647n@ac-dijon.fr